



Decompte jours de conges/jours travaillés

Par **TomJoad**, le **11/07/2017** à **16:28**

Bonjour,

J'ai un CDI et travaille du lundi matin au vendredi midi. pour 35H hebdomadaires.

Si je pose un vendredi en CA (pour avoir un long WE) on me décompte le vendredi et le samedi, ce qui revient a me retirer 16h de conges pour réellement 4 heures de prises....même chose bien sur lors de semaine de conges complètes.

Est ce normal ?

cordialement et avec tous mes remerciements

TomJoad

Par **Lag0**, le **11/07/2017** à **16:50**

Bonjour,

Oui, c'est tout à fait normal si vos congés sont décomptés en jours ouvrables.

Les congés se décomptent en jours et non en heures. Un jour de congé, c'est un jour de congé, peu importe si ce jour là vous travaillez habituellement une heure ou 10 heures...

Par **TomJoad**, le **11/07/2017** à **17:33**

Merci pour votre réponse rapide, ce qui est aberrant c'est que si je modifie mes horaires pour ne pas travailler le lundi matin à la place du vendredi après midi , quand je poserai mon lundi là on ne me retirera qu'un jour et non deux ! Ou est la logique ?

Mais merci encore

TomJoad

Par **morobar**, le **11/07/2017** à **19:53**

La logique c'est qu'une semaine civile a 7 jours dont 6 ouvrables, commence le lundi et finit le dimanche.

Par **Lag0**, le **11/07/2017** à **20:10**

[citation]Ou est la logique ? [/citation]

La logique, c'est que le samedi est un jour ouvrable comme les autres, il est donc décompté suivant le principe suivant : on décompte tous les jours ouvrables en commençant au premier jour où le salarié aurait du travailler et on arrête le dernier jour ouvrable avant la reprise.

Donc si vous prenez un vendredi en congé, on commence à compter ce jour là, premier jour où vous auriez du travailler, et on arrête le samedi, dernier jour ouvrable avant la reprise, donc 2 jours de congé.

Si vous prenez un lundi, on commence à compter ce jour là, premier jour où vous auriez du travailler et on arrête le même jour, dernier jour ouvrable avant la reprise, donc seulement un jour de congé.

Il faut avoir à l'esprit que les congés sont faits pour être pris en semaines entières, ce qui vous décompte 6 jours à chaque fois. La prise de jours isolés est, en quelque sorte, une corruption du système. D'ailleurs, de nombreux employeurs imposent la prise en semaines entières.

Par **TomJoad**, le **12/07/2017** à **10:29**

Bonjour, merci Lag0 pour ces explications claires ... Ce que que je voulais dire par "logique" et que je peux reformuler avec le mot "équité" et illustrer avec un exemple pour Morobar.... Nous sommes deux dans mon service, je fini la semaine le vendredi midi, mon collègue le vendredi soir mais lui ne travaille pas le lundi matin. Si je pose mon vendredi pour avoir 3 jours on me retire 2 jours. Si mon collègue pose son lundi pour avoir lui aussi avoir 3 jours on lui en retire qu'un... Il me semble qu'il y en a un des deux qui est lésé C'est tout ...mais merci de vos réponses je voulais juste savoir si c'était normal et vous y avez répondu clairement. après on peu toujours palabrer sur le bien fondé de telle ou telle loi...mais bon....

Cordialement

TomJoad

Par **Lag0**, le **12/07/2017** à **13:06**

[citation]Ce que que je voulais dire par "logique" et que je peux reformuler avec le mot "équité" [...]

Si je pose mon vendredi pour avoir 3 jours on me retire 2 jours. Si mon collègue pose son lundi pour avoir lui aussi avoir 3 jours on lui en retire qu'un...[/citation]

J'ai du mal à vous suivre...

Si votre collègue pose un vendredi, on lui retire bien aussi 2 jours. Si vous posez un lundi, on vous retire bien aussi 1 jour. L'équité me semble donc respectée...

De plus, si vous posez un lundi, comme vous ne travaillez pas le vendredi après-midi, cela vous fait 3 jours et demi sans travail, c'est mieux qu'en posant un vendredi...